N°151 du 23 juin 2011 / Prix : 250 F CFA / 4ème année

CHRONIQUE de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'Analyses et de Publicité

FAIT DIVERS

Touloum, le "teck massif" P. 4

LIDAOU, la boîte de nuit de prestige, ouverte du mercredi à dimanche

dans le Complexe commercial de Uniprix à Adéwui
Tél. 220 93 47 / 220 93 46 / 946 59 59 / 320 59 59

Fin de la crise des agents de santé

Le SYNPHOT et le gouvernement ont finalement signé un accord

P.3

P.3

Une cité universitaire

Le campus de Lomé toujours mouvementé

Les étudiants réclament la tête du président de l'UL Ahadji Nonou

Guerre ouverte entre le MRC et le PRR

Abass Kaboua répond à Nicolas Lawson : « *Il est facile de comprendre les tares d'un descendant de plus de six ethnies* »

P.6

Malgré les massacres de l'OTAN en Libye :

Amnesty International, la FIDH, Human Right Watch restent muets

P.3

Adresse : 63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest. 15 BP: 82 Lomé - Togo - Tel: 320 92 75 / 901 21 69 - Email: essodom68@yahoo.fr

La JCI-Togo s'active pour la salubrité des quartiers

La Jeune Chambre Internationale Togo (JCI-Togo) dans son souci de responsabiliser la population dans la gestion de la salubrité de leurs quartiers avait initié une série de formations à l'endroit des Comités de Développement des Quartiers (CDQ). Après avoir outillé les CDQ dans ce sens, place maintenant à la phase pratique qui consiste à assainir les quartiers et à adhéré ainsi au projet de salubrité initié par la JCI-Togo.

Les CDQ et la JCI-Togo en plein nettoyage

C'était dans une ambiance bonne enfant que la phase pratique de la salubrité a démarré samedi 18 juin et c'est le quartier de Nukafu-Wuiti qui est le premier à bénéficier du fruit du civisme que prône depuis un moment la JCI-Togo dans le cadre de son projet de salubrité. Ainsi tôt le 18 juin, jeunes et vieux des différents CDQ et les membres de la Jeune Chambre Internationale Togo ont investi les alentours du marché de Nukafu armés de pèles, coupe-coupe, paniers, balais pour donner un coup de neuf à ce quartier. La pluie de ce samedi n'a visiblement pas émoussé l'ardeur de ces citoyens. Ils étaient nombreux provenant non seulement de la zone Nukafu mais également d'autres CDQ, notamment de Hountigomé, de Forever, et de Ntifafa.

Après avoir dégagé les alentours du marché des ordures ménagères, ils se sont évertués à trouver une issue pour l'eau stagnante.

Selon Kponou Nkafu Kodjo, secrétaire général du CDQ Wuiti-Nukafu, il urge qu'après ce travail la population de ce quartier s'abonne au service de salubrité de la mairie et éviter de jeter les ordures n'importe où. Il a félicité tous les CDQ qui ont répondu à l'appel *« j'en appelle à tous les CDQ présents ici à s'organiser de telle sorte que ce genre d'actions puisse se perpétuer pour garder nos quartiers propres »*. M. Julien Mensah, directeur du projet salubrité publique, a souligné le bienfondé de cette initiative qui permettra d'éviter certaines maladies. Un autre quartier recevra la visite de ces CDQ dans les jours à venir.

Carole AGHEY

La CCIT célèbre ses 90 ans dans la fidélité à la promotion du secteur privé

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT) célèbre cette année ses 90 ans d'existence au service des entreprises et du développement économique du Togo. L'annonce de la commémoration de cet anniversaire s'est faite le 21 juin dernier au cours d'un point de presse au siège de la CCIT à Lomé en présence de son président, M. Fiawoo Jonathan, du responsable de la compagnie aérienne panafricaine ASKY-Togo, M. Gervais Djondo, de partenaires économiques et d'un parterre de journalistes.

21 juin 1921-21 juin 2011, il y a 90 ans aujourd'hui que la CCIT en tant qu'établissement public autonome assure autant que faire se peut la représentation des intérêts des commerçants, les missions d'appui, de promotion, de formation, de gestion des équipements au Togo. Dans sa déclaration liminaire, le président de la CCIT M. Fiawoo Jonathan a rappelé l'historique de la Chambre, ses missions, ses réalisations et ses défis. *« Elle a eu à accueillir et conduire des projets et programmes d'appui aux entreprises, notamment : l'octroi de bourses aux jeunes pour des études à l'extérieur, la construction de routes (réalisation et bitumage des rues de la présidence, Pompidou et Koumoré) ; la création de la Société Aéroportuaire de Lomé (SALT), la campagne "Consommez Produits Togolais" qui a sensibilisé les Togolais sur la bien fondé de consommer tout ce qui est fabriqué dans notre pays »*. La promotion du Togo auprès des partenaires économiques à l'extérieur s'est sensiblement accrue au cours de ces dernières années à travers la participation aux foires, expositions et missions économiques. M. Fiawo a notamment mis l'accent sur la promotion du Togo à Paris en 2009 et en Allemagne en 2011 en vue d'attirer les investissements. Les grandes actions ayant marqué l'histoire de la CCIT ont joué à sa faveur pour accroître sa visibilité et son efficacité dans les différentes branches d'activités commerciales, industrielles aussi bien auprès des services publics que des partenaires économiques nationaux et étrangers.

Ce point de presse a également servi de cadre à des débats autour de certaines problématiques telles que la décentralisation de la CCIT, la consommation des produits locaux, le climat des investissements. S'agissant de la première, il est prévu dans le courant du mois de juillet le lancement officiel des activités des délégations de la CCIT dans les 5 régions économiques du Togo. Ces délégations devraient donc apporter une assistance aux entreprises sur tout le territoire national. Pour la question relative à la consommation des produits locaux, la Chambre de Commerce compte entreprendre de nouvelles stratégies pour relancer la promotion des produits togolais à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. Les inquiétudes liées aux récurrentes tracasseries pendant la création des entreprises trouvent progressivement leurs réponses. *«La Chambre se porte bien, malgré les difficultés conjoncturelles qu'elle connait. Aujourd'hui, elle peut s'enorgueillir parce qu'elle a obtenu de l'Etat que toutes les structures liées à la création des entreprises soient installées à la CCIT, afin que l'accélération dans la création des entreprises soit une réalité »*, a affirmé M. Fiawoo.

Pour permettre à l'institution de jouer pleinement son rôle de promotion du secteur privé et de contribuer efficacement au développement du Togo, la CCIT compte engager une réflexion devant conduire à l'élaboration d'un plan stratégique de son développement sur une période de douze ans.

Pour sa part, M. Djondo a exhorté les décideurs politiques et économiques à impliquer davantage les femmes dans la gestion du développement économique du Togo. Le fiasco de l'Afrique après 50 ans d'indépendance s'explique en partie, selon lui, par le fait que les femmes ont été trop longtemps reléguées au second plan. Depuis sa création la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo a connu à sa tête 16 présidents, et 4 secrétaires généraux. Le site et les locaux de la Chambre sont devenus aujourd'hui exigus face à l'accroissement des services à offrir. En prévision à sa délocalisation, elle lance un concours architectural doté de prix pour la maquette de son futur siège.

M.B

L'UJIT a enfin un nouveau bureau

De report en report, l'assemblée générale ordinaire de l'Union des Journalistes Indépendants du Togo (UJIT) s'est enfin tenue le 17 juin dernier à la Maison de la presse à Lomé. Cette assemblée générale a failli encore une fois capoter à cause de la divergence d'interprétations que les journalistes faisaient de l'article 14 des statuts de l'association. Heureusement, le bon sens a fini par triompher et l'élection est allée à son terme. C'est finalement le secrétaire général sortant, Crédo Tetteh, qui a été reconduit à son poste pour un nouveau mandat de deux ans. L'assemblée générale a également élu les confrères Augustin Sizing et Guy Mario Abalo pour représenter l'UJIT à l'Observatoire Togolais des Médias (OTM).

Par ailleurs, une commission ad'hoc a été mise sur pied pour réfléchir sur la révision des textes de l'Union, notamment les statuts et le règlement intérieur. Cette commission est composée de : Lucien Djossou Messan, Guy Mario Abalo, Holonou Hounkpati, Valentin Nyatika et Jean-Paul Agboh-Ahoulété, tous membres actifs de l'UJIT.

Les défis qui attendent le nouveau bureau sont de taille et son secrétaire général, Crédo Tetteh, en est bien conscient. Dans son mot de remerciement aux membres présents, il leur a demandé leur contribution pour la réussite de la mission assignée au bureau. Il a décliné les priorités du bureau élu, notamment s'investir pour parvenir à la signature d'une convention collective visant l'amélioration des conditions de travail et de vie du journaliste togolais. *« Cette convention collective n'est dirigée contre personne ; ce n'est pas une rébellion qu'on veut monter contre les patrons de presse, non… »,* a tenu à préciser le secrétaire général de l'UJIT.

Crédo Tetteh, SG de l'UJIT

Rappelons que dans la sous-région et ailleurs, les journalistes travaillent déjà sur la base d'une convention collective. Vivement que cela se réalise un jour au Togo. Le nouveau bureau exécutif de l'UJIT est composé comme suit :

-Secrétaire général : Crédo Tetteh
- Secrétaire administratif : Patricia Adjisseku
- Secrétaire à l'information, porte parole de l'Union : Atsa N'Lassindi
- Secrétaire financier : Guillaume Kokou Bogla
- Secrétaire à l'organisation : Thibaut Adjibodin
- Premier conseiller : Fabrice Petchezi
- Deuxième conseiller : Kouamivi Amouzouvi

Pierre

Fin de la crise des agents de santé

Le SYNPHOT et le gouvernement ont finalement signé un accord

Le bras de fer qui opposait le gouvernement et les agents de santé regroupés au sein du Syndicat National des Praticiens Hospitaliers du Togo (SYNPHOT) a pris fin hier. Les deux parties ont signé hier un protocole d'accord à la primature. La signature de cet accord met fin au mouvement de grève observé depuis un certain moment dans les structures sanitaires. Le gouvernement a commencé à verser hier midi la prime d'appoint annuel de 180.000 F CFA aux agents. La prime d'usure physiologique que dénonçait le ministre AGBA n'a pas été supprimée. Elle a été purement rattachée à la prime de contagion, mettant fin à la polémique créée par le nouveau ministre. Les Togolais qui ont eu le malheur de tomber malades pendant la période de grève ont regretté cette situation face à laquelle et ils étaient impuissants. Dieu merci, aujourd'hui, tout est rentré dans l'ordre

Prof. Kondi Agba, ministre de la Santé

et les agents grévistes ont décidé de reprendre le chemin du travail parce qu'ils ont obtenu gain de cause. La solution aurait pu intervenir depuis jeudi dernier où les deux parties, c'est-à-dire le gouvernement et les syndicalistes, ont pu, après des négociations très houleuses, se mettre d'accord sur tous les points. Le point d'achoppement qui a fait durer les négociations était la prime de risque contagion. Au moment où les syndicalistes campaient sur 20.000 F CFA, le gouvernement, lui, n'était pas prêt à fléchir sur 18.000 F CFA. Finalement, les discutions du mercredi 15 juin ont abouti à un accord sur la prime de risque contagion dont le montant est plafonné à 19.000 F CFA.

Tout le monde s'attendait à la signature de l'accord le lendemain, c'est-à-dire dans la journée de jeudi. Mais aussi curieux que cela puisse paraître, rien n'y fit. Les responsables du SYNPHOT attendaient l'appel du gouvernement pour procéder à la signature de l'accord, en vain. C'est dans cette attente que AGBA Kondi fut nommé ministre de la Santé vendredi en replacement de Komlan Mally. Cette nouvelle a surpris plus d'un et l'on s'interrogeait sur ce qui a pu se passer. A peine on se posait des questions lorsque le nouveau/ancien ministre Charles Kondi AGBA a pris d'assaut les chaînes de télévision pour récuser certains points de l'accord, notamment la prime d'usure physiologique. En clair, le ministre AGBA trouvait que les ministres qui ont négocié cet accord n'étaient pas aussi intelligents en acceptant cette prime d'usure physiologique qui, selon lui, n'existe nulle part dans le monde. Face à cette sortie médiatique que certains ont qualifiée de maladroite, l'on s'est demandé si le nouveau ministre allait remettre en cause le protocole d'accord. Cette situation a amené les grévistes à durcir le ton en reconduisant leur mouvement hier après avoir repris le travail le samedi. Heureusement, le bout du tunnel a été trouvé pour le bonheur des Togolais. Les syndicalistes se réjouissent de la signature de cet accord et ont appelé leurs camarades à reprendre immédiatement leur travail aujourd'hui afin de sauver les malades.

Aliziou Dominique

Le campus de Lomé toujours mouvementé

- Les étudiants réclament la tête du président de l'UL Ahadji Nonou

Les étudiants de l'Université de Lomé (UL) sont décidés à aller au bout de leurs revendications entamées depuis le 25 mai 2011. L'on croyait qu'avec l'accord signé entre les mouvements et associations estudiantins, les autorités universitaires et le gouvernement, l'atmosphère allait redevenir normale, mais aujourd'hui la réalité est toute autre. La situation devient de plus en plus tendue.

Depuis lundi dernier les étudiants ont durci le mouvement en lançant encore une grève de 48 heures. Hier le rassemblement des étudiants a été dispersé à coups de gaz lacrymogène. Les étudiants dont l'un des responsables, le président du Mouvement pour l'Emancipation de l'Etudiant Togolais (MEET), Adou Sébou a été exclu pour une durée de six ans de toutes les universités du Togo, crient leur colère. Ils réclament la tête du président de l'UL, le prof Ahadji Nonou qui, pour eux, est un obstacle à la satisfaction de leurs revendications. Des bancs sortis des amphis et dressés en barricade, échange de cailloux et gaz lacrymogène entre étudiants et forces de sécurité, course-poursuite, c'est en bref le film de l'atmosphère qui a régné au campus de Lomé hier matin. Les étudiants réaffirment leur volonté d'arracher un accord en bonne et due forme au gouvernement et aux autorités universitaires au lieu du procès verbal des rencontres de négociations signé par les différentes parties et dont une partie a été ponctionnée comme le précise le président du MEET. *« En réalité, à la primature le 6 juin on ne s'entendait pas dans les discussions jusqu'à tard dans l'après-midi (…). C'est là où on nous dit qu'il va falloir dresser un PV de la séance et que les discussions devraient se poursuivre en vue d'un accord dans les jours à venir et rouvrir le campus »*, a-t-il confié à notre confrère *« Le Regard »* avant de poursuivre *« A notre grande surprise, nous apprenons plus tard sur tous les media qu'un accord a été trouvé. Ironie du sort, dans ce qu'ils appellent accord, le président de l'Université a remis en cause certains points ».*

Une cité universitaire

L'un des points remis en cause, a-t-il indiqué, concerne la session spéciale pour ceux qui ont été rattrapés par le nouveau système (le système LMD). Et le président du MEET d'enfoncer le clou en ces termes : *« Ce monsieur a montré son incapacité notoire à trouver solution aux problèmes. Il s'est fait remarquer par ses propos mensongers sur les médias, son manque de volonté de dialoguer avec les étudiants… »*. Avec ce nouveau mouvement au campus, il se révèle que la meilleure façon de mettre fin à cette situation est d'ouvrir des négociations franches avec les étudiants et de leur donner des garanties. Les autorités universitaires devront comprendre que seul le dialogue sincère avec les étudiants pourra permettre de mettre un terme à la crise. Et elles devront être des intermédiaires fiables entre les étudiants et le gouvernement. Dans le cas contraire, le pire sera à venir, ce qu'il faut à tout prix éviter.

Pierre AGBANDA

Malgré les massacres de l'OTAN en Libye :

Amnesty International, la FIDH, Human Right Watch restent muets

Visiblement, les pays européens sont déterminés non seulement à tuer le Guide libyen, Mouammar Kadhafi, mais également à décimer la population civile et à détruire les édifices publics en Libye. Et ceci sous le regard admiratif des organisations de défense des droits de l'Homme, notamment Amnesty International, la FIDH, et Human Right Watch. Si tous les hommes de la planète ont le même droit partout où ils se trouvent, l'on comprend mal le silence assourdissant des organisations de défense des droits de l'Homme face aux crimes commis en Libye par l'OTAN. Faut-il croire que le crime ne doit pas être puni ou dénoncé lorsque les auteurs sont des Occidentaux ? Depuis que ces derniers ont décidé de s'accaparer des immenses gisements de pétrole de la Libye en usant de tous les moyens, personne n'ose lever le petit doigt pour crier haro sur la barbarie perpétrée par l'OTAN dans ce pays. Si depuis le début de l'invasion, les Occidentaux ont toujours tenté de nier l'hécatombe que causent leurs bombes au sein de la population civile et que ne cesse de dénoncer le gouvernement libyen, aujourd'hui, après le récent carnage survenu à Tripoli suite au bombardement qui a occasionnée 15 morts dont trois bébés, l'OTAN est obligée de reconnaître cette boucherie qu'elle qualifie honteusement de bavure. Le silence des organisations de défense des Droit de l'Homme devant ces crimes est scandaleux. Si aujourd'hui les Occidentaux peuvent allègrement tuer les populations civiles, que reprochait-on alors à Kadhafi ? N'avait-on pas dit que le Guide libyen tuait les civils et qu'il fallait donc les protéger ? Que tue aujourd'hui l'OTAN en Libye, des hommes ou des animaux ? Si la communauté internationale (notamment l'Union Européenne, l'ONU) ne condamne pas cette barbarie de

Mouammar Kadhafi

l'OTAN, nous sommes en face d'un monde à double vitesse. A moins qu'on nous dise que les personnes tuées par l'OTAN ne sont que du bétail. Au demeurant jusqu'où ira l'OTAN dans le massacre des Libyens ? Apparemment, les « bavures » ne font que commencer, car à force de vouloir tuer Kadhafi, des maisons d'habitation seront rasées et avec elles les populations civiles qui s'y trouvent. D'ailleurs, le ministre français des Affaires étrangères, Alain Juppé, avait déclaré à Alger lors d'une visite que bien que la résolution de l'ONU n'ait jamais mentionné l'élimination de Kadhafi, cela reste un objectif pour l'OTAN. En clair, à force de vouloir tuer coûte que coûte le colonel Kadhafi, l'OTAN continuera de massacrer les Libyens qui ont le malheur de vivre dans la zone contrôlée par le Guide libyen. Surtout que malgré les frappes occidentales, les troupes fidèles à ce dernier tiennent encore leur position alors que les insurgés peinent à avancer sur le terrain. L'OTAN devrait reconnaître son échec et pousser les Libyens au dialogue au risque de se fourvoyer dans ce conflit et d'être appelé à répondre un jour devant l'histoire.

Aliziou Dominique

Travaux de drainage des eaux pluviales à Lomé

Visite sur le site attribué à l'entreprise CGE

Une équipe de journalistes a visité hier le site des travaux de drainage des eaux pluviales attribué à l'entreprise CGE. Cette visite organisée par le maître d'ouvrage, le ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat, et le maître délégué AGETUR-Togo, visait à permettre à l'entreprise CGE de prendre connaissance du site.

« Les travaux que l'entreprise Compagnie Générale des Entreprises (CGE) démarre ce 22 juin 2011 consiste à drainer des eaux pluviales des quartiers Tokoin Forever (avenue des Kondona) et Tokoin AUBA à Lomé. Cela permettra d'évacuer les eaux qui stagnent dans la rue Kondona et dans le bassin de l'extension derrière l'hôtel Eda Oba. Nous avons lancé l'Appel d'Offre Internationale (AOI) et c'est CGE, une entreprise burkinabé, qui a gagné le marché car elle a rempli les critères soumissionnées», a annoncé M. Djogbessi Anani, directeur technique de l'Agence d'Exécution des Travaux Urbains (AGETUR-Togo).

La construction des deux collecteurs de dimensions 1,80 m x 1,80 m sur 1 600 mètres linéaires et de dimensions 1,00 m x 1,00 m sur 443 mètres linéaires est financé par la Banque Mondiale pour un montant de 1 626 695 950 FCFA. L'itinéraire du drainage des eaux passe par une mosquée au niveau des rails de Nukafu, traverse les rails de Nukafu et le Bd Jean Paul II, par l'Ecole Hounkpati, traverse la route de l'Aéroport, passe dans l'enceinte de la paroisse St Jean Apôtre (paroisse universitaire) et se jettera dans le Lac Est. Tous ces passages doivent être négociés par un comité de suivi. Si ces riverains sont installés légalement dans une zone appropriée pour construire, ils seront compensés ou réinstallés aux frais de l'Etat Togolais et non de la Banque Mondiale.

M. Djogbessi Anani montrant le plan de l'itinéraire

Dans le contrat, il est dit que l'entreprise doit réduire les effets de poussière, éviter le bruit des engins qui pourraient déranger les riverains, faire attention à l'infiltration au sol des huiles de vidange pour éviter la pollution, respecter les exigences routières en prévoyant des plans de déviation, etc. Les travaux prendront fin le 21 février 2012 donc la durée est de huit (8) mois.

Cette visite a été par ailleurs l'occasion pour l'AGETUR-Togo de rappeler l'historique du projet en cours de réalisation, le Projet d'Urgence de Réhabilitation des Infrastructures et des Services Electriques (PURISE), démarré le 30 novembre 2009. C'est un projet à 4 sous composantes bénéficiant d'un financement de la Banque Mondiale pour un montant de 25 millions US $ et du Fonds Mondial pour l'Environnement pour une somme de 1,82 millions US $.

Ces sous composantes se présentent comme suit :

A1- Réhabilitation du réseau de drainage

1- Curage de 42 km de caniveaux

2- Construction de 1352 m de caniveaux sur le Bd du 13 janvier

3- Construction de quatre bassins de rétention d'eaux de pluie : (i) CIFEX; (ii) KAGBARA; (iii) Aflao/Gakli et (iv) KONDONA

A2- Réhabilitation du réseau de la voirie urbaine de Lomé

1- Construction de caniveaux et rechargement de : (i) Bd Malfakassa ; (ii) voie gare du nord Agbalépédogan/Bar Caméléon/Carrefour Limousine ; et (iii) voie de l'Eglise Baptiste d'Agbalépédogan ;

2-Construction de caniveaux et pavage de : (i) bretelle de Totsi et (ii) Rue Zooti ;

3-Construction d'un pont sur le 37 TK pour élargir la voie à la jonction Bd de la Paix.

A3- Approvisionnement en eau potable

Construction de 15 mini systèmes d'adduction d'eau (à énergie solaire) comprenant 15 forages et 60 Kiosques à eau.

A4- Réhabilitation du réseau électrique

1- Réhabilitation de 20 postes transformateurs ;

2- Correction de chute de tension autour de 75 postes MT/BT par la construction de 30 km de réseau BT.

3- Pose de 200 détecteurs de défauts et ;

4- Distribution de 400 000 lampes fluo compactes

5- Mise en place de normes et labels d'efficacité énergétique.

La date de clôture est prévue pour le 31 décembre 2013.

Carole AGHEY

La CSTT se prononce sur la crise sociale

La crise sociale qui secoue notre pays notamment la grève du personnel soignant du public, les revendications estudiantines à l'Université de Lomé (UL) et à laquelle vient s'ajouter la récente augmentation des prix des produits pétroliers à la pompe, n'a pas laissé indifférente la Confédération Syndicale des Travailleurs du Togo (CSTT).

Le bureau confédéral de la CSTT réuni en session extraordinaire le 15 juin dernier s'est prononcé sur le *« malaise social qui gangrène la vie des populations togolaises »*.

La CSTT, après analyse de la situation se dit *« sidérée par la récente mesure d'augmentation des prix des produits pétroliers intervenue en dépit des réserves émises par les Organisations Syndicales des Travailleurs et des Associations des Consommateurs lors des consultations tripartites »*. La CSTT estime que les mesures d'accompagnement annoncées par le gouvernement constituent des discriminations d'autant plus que le monde rural et les acteurs de l'économie informelle sont oubliés, la suspension de l'IRTR n'a profité qu'aux propriétaires de véhicules, les conducteurs qui achètent quotidiennement le carburant n'ont rien gagné. Comme solution, la CSTT propose l'allègement de la structure des prix des taxes, à savoir : les TVA et le Prélèvement, Amortissements Dettes du Secteur Public (PADSP).

S'agissant de la grève du personnel soignant, la CSTT a dénoncé la manière dont le dossier a été géré par le gouvernement depuis deux ans et qui expose la population à la mort. Elle invite le gouvernement à prendre conscience du nombre de décès recensés au cours de la période de grève.

Enfin, au sujet du mouvement des étudiants, la CSTT dénonce les répressions dont sont victimes les étudiants du campus de Lomé et demande que de vraies concessions pérennes soit faites avec les intéressés pour garantir la stabilité et la paix sociale sur le campus, car, estime-t-elle, ces revendications sont dès fois pertinentes.

Pierre

Emmanuel Adebayor :

« Devenus "gourmands", sa mère et son frère lui exigeaient de leur construire une villa en Europe »

L'ex capitaine des Eperviers Emmanuel Adebayor, joueur prêté au club espagnol du Real de Madrid, retournera à Manchester City dès le début de cette saison. La Maison Blanche, euphémisme pour désigner le Real Madrid, n'a pas pu lever l'option d'achat de 16 millions d'euros pour le transfert d'Emmanuel Adebayor, jugeant le montant un peu trop élevé. Le Togolais retourne donc à Manchester City. Toutefois, le club espagnol pourra revenir sur le cas Adebayor au cas où l'achat du joueur Aguerro n'aurait pas réussi

Emmanuel Adebayor, actuellement en vacances à Lomé, avait insisté pour rejoindre le Real pour avoir du temps de jeu. Depuis l'arrivée de l'attaquant italien d'origine ghanéenne, Mario Balotelli, Adebayor a perdu quelque peu sa place de titulaire.

A Lomé, le joueur est entré de plein pied dans le feuilleton juridico-familial. Sur décision de justice, sur sa demande, ses parents dont son frère aîné Peter, ont été sortis de sa maison. Revenant sur cette affaire, le joueur togolais qui s'est manifesté récemment à Sokodé (400 Km au nord de Lomé) par des oeuvres caritatives avait déclaré sur une radio de Lomé que sa famille voulait le tuer (sic). Devenus "gourmands", sa mère et son frère exigeaient d'Adebayor de leur construire une villa en Europe. Excédé par les demandes exagérées de sa famille, l'ex capitaine des Eperviers a décidé de porter plainte devant la justice.

Revenant sur la situation des Eperviers, Emmanuel Adebayor a exprimé son souhait de reconduire les Eperviers si les conditions d'une bonne gestion de l'équipe nationale sont respectées. « Je ne peux plus accepter que les joueurs payent eux-mêmes leurs billets d'avion ou que les primes de match ne soient jamais payées », a dit le joueur sur une radio de Lomé.

Source : togoenvogue

Fait divers

Touloum, le "teck massif"

Il se faisait passer pour un cadre supérieur de l'Administration Togolaise. Il se plaisait même à apprendre à ses interlocuteurs, mieux à ses victimes qu'il n'est pas " bois blanc " mais " le teck massif ". « Certains agents de l'Etat croient que le fait d'être rangés dans l'une des catégories leur confère la prérogative d'être "cadres ". Ils se trompent », s'amuse-t-il à faire croire. Il renchérit : « L'essentiel n'est pas d'être tiré à 4 épingles mais c'est le poids de l'argent que le fonctionnaire prend à la fin du mois qui fait de lui un " cadre " ». Puis il ajoute : « Quand le fonctionnaire cadre tire le diable par la queue parce que ce qu'il a perçu est loin de satisfaire ses besoins vitaux et qu'il ne peut même pas s'offrir une bière au passage, il est "bois blanc". S'il bénéficie d'autres avantages qui lui permettent de boucler les fins de mois, il est dit "bois rouge ". Mais s'il vit dans l'opulence comme c'est mon cas, on appelle ça " teck massif " ».

Touloum, (c'est de lui qu'il s'agit) n'est rien de tout ce qu'il décrit. Parti de son Bafouloum natal depuis plus de cinq ans, il a fait croire qu'il avait séjourné au Gabon où il aurait obtenu un emploi d'enseignant dans un institut universitaire. « Ça paie très bien. Rien n'est à comparer avec le cas togolais », aimait-il répéter.

En fait, il n'était rien de tout cela sinon un voleur. Aussi s'est-il fait rattraper dans son mensonge. En effet, alors qu'il était en pleine fête avec sa dulcinée et quelques amis, il fut interpellé par la gendarmerie pour vol du bouc qui a servi à préparer le festin. La gendarmerie avait en effet reçu la plainte d'un habitant du village qui l'accusait de vol de son bouc. Sa dulcinée de même que la vingtaine de convives présents sur les lieux ont assisté impuissants à cette arrestation.

Malgré le retrait de la plainte et sa promesse de réparer le préjudice, Touloum n'a pas pu obtenir la clémence de l'officier de la gendarmerie qui aurait promis de le transférer en prison. Quelle fin triste pour un homme « célèbre » !

B. TALOM

Togotelecom

NOUVEAU

POUR TOUS VOS BESOINS DE COMMUNICATION

NOS PRIX CHUTENT !

OFFREZ-VOUS LA SOLUTION QUI VOUS CONVIENT

INTERNET

jusqu'à **80%** **de réduction*** sur le forfait internet

mba fri
mabé fri
mèbè fri
m'fri
m'bé fri
mêwê fri
mlé fri

VOIX

jusqu'à **0,27 F TTC/seconde** soit **16 F TTC/min***

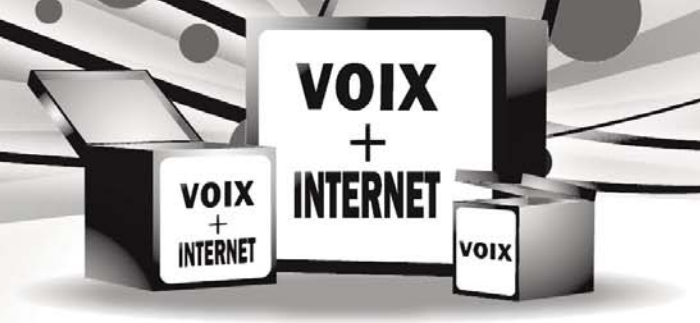

* Selon l'offre choisie.

Qu'est-ce que *m'fri* ?

m'fri est une offre de TOGO TELECOM,quil permet au souscripteur de payer, pendant la durée choisie, un **forfait mensuel**, donnant droit à une **communication avantageuse** variable selon le type d'offre choisie et selon la destination de l'appel.

Deux (2) options s'offrent à celui qui souscrit :
le **prépaiement** ou le **post-paiement**.

- Pour l'option prépaiement, la durée de **validité du forfait** *m'fri* est de **trente (30) jours** cycliques à compter de la date de la recharge.
- Pour les offres en post-paiement, elle est d'**un (1) mois calendaire** à compter du premier jour du mois suivant le mois de souscription.

Le client peut à tout moment, changer d'option à sa convenance et passer du prépaiement au post-paiement ou vice-versa.

À qui s'adresse *m'fri* ?

L'offre s'adresse à tout le monde, quel que soit le profil.
(Entreprises, ménages, jeunes, professions libérales… etc.)

Avant la signature d'un contrat *m'fri*, trois conditions spécifiques déterminent les personnes éligibles :

1. Avoir été client illico de TOGO TELECOM pendant au moins trois (03) mois, excepté les nouveaux clients HELIM,
2. Avoir souscrit au contrat d'abonnement d'une offre *m'fri*,
3. Ne pas avoir souscrit au service de renvoi d'impulsion.

Service client : 112 (3 impulsions par appel)
Dérangement : 119 (Appel gratuit)

POUR EN SAVOIR PLUS, APPELEZ LE 112 OU VOTRE GESTIONNAIRE.

TOGO TELECOM, La Référence

www.togotelecom.tg

Guerre ouverte entre le MRC et le PRR

Abass Kaboua répond à Nicolas Lawson : *« Il est facile de comprendre les tares d'un descendant de plus de six ethnies »*

Le président du Parti du Renouveau et de la Rédemption, Nicolas Lawson, spécialiste des sorties médiatiques fracassantes, vient une fois encore de faire parler de lui. Dans un message daté du 3 juin, il s'en est violemment pris au président Mouvement des Républicains Centristes, Abass Kaboua, à qui il reproche de s'être « attaqué avec la malveillance et la vulgarité qui le caractérisent à Maître Yawovi Agboyibo et dans une insinuation calomnieuse à ma personne. Il est inacceptable que des individus au passé trouble s'érigent en démocrates et s'attaquent de façon grégaire à la fois à l'ANC, au CAR et à moi-même ». C'était sur la radio Légende FM le 2 juin 2011 dans l'émission Doumégnon. Dépité, le MRC a tenu à répondre à cette attaque à travers une déclaration que voici :

Message du Mouvement des Républicains Centristes

Nous sommes hautement consternés de lire dans les colonnes des journaux de la place des inepties moyenâgeuses que profère le Président du PRR en la personne de M. Nicolas LAWSON contre M. KABOUA Abass, Président du MRC, suite à une prétendue «insinuation calomnieuse» à sa personne au cours d'un débat sur la Radio LEGENDE FM.

C'est pour nous une profonde désolation et triste amertume de vivre une attitude instinctive toute naturelle, crûment dévoilée et sans pudeur d'un prétendu érudit et technicien de la politique togolaise dont le bâton de pèlerin est très bien la sainte bible. Plus qu'un péril en la demeure, on a assisté à une hécatombe politique qui fait couleur d'une vie de jungle, d'antécédent possible et de sauvagerie.

C'est par voix de presse que nous avons appris la création de cette coalition à 04, alors que Me Agboyibo et Nicolas LAWSON ont travaillé avec d'honorables personnes tels que KAGBARA Bassabi du PDP, Me TCHASSONA Traoré du MDC, PERE Dahoku Maurice de l'Alliance, Abass KABOUA du MRC, ... où sont-ils dans cette coalition ...

Nous n'arrivons pas à comprendre ce que ce monsieur a contre notre intervention si nous ne faisons que des insinuations sur des partenaires politiques de notre pays. Autrement, nous avons l'impression que des individus confondent piteusement des insinuations quelles qu'elles soient aux déclarations qui devraient les concerner. Comme quoi pour cette espèce de politicien, toute rumeur au souffle du vent parait déjà une information à saisir au vol et à en faire un sujet de sa politique. Le prototype de cette espèce rare reste M. Nicolas LAWSON, lui-même gauchement tribaliste et ethnocentriste de ses viscères. A cette allure, tout les togolais ne doutent guère du score inamovible ou du moins constant qu'il marque depuis des quinquennats (zéro virgule assurance électorale). Et comme sa cervelle ne lui a jamais servi à réfléchir positif, il faut ainsi le dire, il se complaît à ce chiffre autour duquel il cueille sa pitance en qualité de parti factice ou mieux postiche et fantôme dont la popularité est restée celle de sa première assemblée constitutive. Et les chiffres en parlent d'eux-mêmes, et l'on peut, par exercice de délassement, lui sonder automatiquement son prochain score s'il se tient encore aux élections. Voila la chose !!!

Nous n'avons pas souffert dans notre enfance de démence pour qu'à l'âge adulte, nous en gardions les séquelles ; dans ce cas il faudrait interpréter à l'envers tout ce que nous disions pour le comprendre. Que ce monsieur ait le courage de dire aux togolais le nombre de passeports qu'il possède. Il a voulu mettre en ébullition 1^, Consulat de France en Novembre 2009 quand voulant aller à Paris il demandait un visa avec son passeport togolais alors qu'il est aussi français.

Au MRC, nous avons simplement dénoncé le sectarisme politique de certains partis d'opposition, un sectarisme que nous avons jugé de tribaliste puisqu'allant contre les efforts de redressement national que nous avons amorcé depuis des décennies. Nous sommes un parti centriste très respecté et respectueux, voilà pourquoi ce qui savent nous le lire y adhèrent. Et l'une de nos missions essentielles consiste à fondre les efforts des uns et des autres dans une lutte réellement nationale pour dénoncer la mauvaise gouvernante de ceux à qui nous nous sommes constitués opposants. Il va alors sans dire que notre insinuation, loin d'être une calomnie et ensuite une diffamation, est bien ce qui allait amener des êtres politiques à une triple réflexion sur leur être, leur savoir-être et leur savoir-faire dans une société où ils s'érigent en défendeurs des droits des citoyens et de la promotion de la démocratie. Et si nous avons insinué des propos à l'encontre de Me. AGBOYIBOR ou de l'ANC, qu'est ce qui doit activer avec tant d'acharnement et de zèle animal les préoccupations de ce M. Nicolas LAWSON ? Est-il avocat des autres pour prendre leur défense ? Qu'à celui qui se sente morveux se mouche, ou que celui qui s'accuse s'excuse. Sinon au MRC, notre politique est celle du ballon au rond central, et nous n'avons jamais l'air de nous brandir contre des dirigeants conscients, sauf que celui qui se fera ordure recevra notre coup de balai, comme quoi à l'endroit auquel le chien vomit, c'est au même lieu qu'on le frappe. Cela ne nous dérange pas, nous qui avons un « passé trouble », de le voir vociférer comme il sait si bien le faire, niais nous demandons simplement à ses plus proches de faire très attention à cette espèce de caractère douteux qui, semble-il, vit dans un monde qui n'a pas commencé.

Pour ne pas trop dire de cette espèce flottante qui cherche effrénément notre soutien politique, ayons encore bonne soupvenance pour lui rappeler de cet effort salutaire que le gouvernement togolais a consenti les années dernières pour nuitamment étouffer une manœuvre d'escroquerie transfrontalière de M. Nicolas LAWSON et de surcroît sur une dame qui est sa propre copine. Il nous doit sa libération suite aux tambours que nous avions tous tapés dans les oreilles des autorités qui se sont constituées en gage auprès des instances ghanéennes pour cueillir ce repris de justice qui fait la lourde honte de tous ses adversaires électoraux. Nous le mettons au défi de dire le contraire de nos propos avant de le traiter d'ingrat, de malpoli, de malotru, de perfide et de tous les noms de ces oiseaux auxquels il ressemble si parfaitement.

Puisque nul n'a le droit de se prévaloir de sa propre turpitude, nous lui demandons de ne pas écourter sa démarche de porte de plainte puisqu'il aura en face de lui ceux qui en répondront, et s'il n'en fait pas, son éternelle lâcheté se confirmera face à ses prises de position. Qui ne le tonnait pas ? Ou du moins qui veut encore le connaître, cet individu inutile et à la fois nuisible.

Pour notre part, il est très facile de comprendre les tares d'un descendant de plus de six ethnies à la fois. C'est que la dame nature a horreur d'un atavisme douteux, même ses coqs de la basse cour maîtrisent leur descendance et ce fait ne nous étonne guère s'il souffre toujours d'un dis-métabolisme d'hémoglobine. Souhaitons qu'il guérira si tôt.

Le Président National
Abass KABOUA

Les préparatifs du trentenaire de l'ACNOA vont bon train

Du 26 au 28 juin 2011 se tiendra à Lomé le congrès extraordinaire marquant le trentenaire de l'Association des Comités Nationaux Olympiques Africains (ACNOA). En prélude à cet événement le Comté National Olympique Togolais (CNOT) a organisé, le 17 juin dernier à Lomé, une conférence de presse animée par son premier vice-président M. Auguste Dogbo entouré des membres du bureau exécutif.

Cette rencontre avec la presse visait essentiellement à présenter aux médias les activités du 30e anniversaire de l'ACNOA. Suivant le programme de ces festivités, il est prévu une réunion du comité exécutif de l'ACNOA le 26 juin prochain, une assemblée générale extraordinaire les 27 et 28 juin, la pause de la première pierre du Centre Olympafrica Anani Matthia de Lomé. Un match de football au stade de Kégué marquera l'apothéose des manifestations. En outre, un exposé sur le village olympique africain à Londres en 2012, sera également présenté à l'occasion de cette célébration.

Les journalistes présents à cette conférence ont par ailleurs été informés sur le budget du congrès. Sur 350millions de FCFA nécessaires à la gestion de cette rencontre, le CNOT n'a pour l'instant reçu que 35 millions de FCFA du gouvernement togolais et 9 millions de FCFA de la part des villes candidates qui auront l'occasion de promouvoir leur charme en présence des membres du Comité International Olympique (CIO). D'après M. Dogbo Auguste, le reste des dépenses sera pris en charge par l'ACNOA. L'assemblée générale extraordinaire fera aussi l'occasion de présenter des villes candidates aux Jeux Olympiques d'hivers de 2018 et des villes candidates aux Jeux du Commonwealth en 2012, a-t-il ajouté.

Plus de 177 personnalités, dont le président du CIO M. Jacques Rogge et le président de l'ACNOA, M. Lansana Palenfo, sont attendues à Lomé. Créée le 27 juin 1981 à Lomé sur l'initiative du Togolais Anani Matthia, l'Association des Comités Nationaux Olympiques Africains a pour objectif d'instituer une coopération active entre les personnes physiques et morales ayant un intérêt pour le sport et l'olympisme en Afrique.

Benito MIDODJI

@TOGOport@il

www.togoportail.net

Pour en savoir sur les actualités d'ici et d'ailleurs, consultez désormais votre site d'informations générales togoportail.net

"togoportail, toute l'information à votre portée"

CHRONIQUE de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récépissé n°0338/05/03/08
15 BP : 82 Lomé - Togo
Tél: 320 92 75 / 901 21 69

Directeur de la Publication

ALIZIOU ESSODINA
901 21 69

REDACTION

AGBANDA Pierre
A. KAPO
B. Talom.
Dao Kossi
Vicarmelo T.
Carole AGHEY

Imprimerie Service Compris
Tirage : 2000 ex.

Côte d'Ivoire:
Les gendarmes attaquent les Frci à Yopougon

Un affrontement entre gendarmes et éléments Frci est survenu ce mercredi matin à Yopougon au niveau du poste de gendarmerie du 19ème arrondissement du camp militaire non loin de la Bae situé dans le quartier dit "toit rouge". Des corps en sang ont été transportés à toute allure sous nos yeux dans des pick up des Frci, un des blessés avait une jambe complétement broyée. Au delà de ce constat visuel, pour l'heure aucun bilan officiel.

" Les coups de feu ont commencé et c'était la panique totale dans le quartier, tout le monde a pris la fuite en tentant de se mettre à l'abri, quand est ce que tout ça va finir" témoigne à Koaci.com Jean, un habitant rencontré non loin du 19ème.

Selon nos informations recueillis sur place, d'un côté, celui des gendarmes, on avance le refus d'un désarmement forcé, de l'autre, une provocation armée de ceux qu'ils considèrent comme des "non ralliés".

Toujours selon nos informations, nous apprenons que le 19ème serait toujours à ce jour un bastion de résistance voire continuerait à entretenir et former des miliciens à la solde de l'ex pouvoir en place.

"Nous sommes sur nos gardes car ils ne sont pas prêts pour nous ceux là" témoigne un élément Frci trouvé sur les lieux peu après la fusillade. Ce dernier ajoute " On était venu pour faire du sport dans le quartier et on a vu une voiture foncer sur nous avec à son bord un gendarme, on a rien compris, les éléments on pris peur et certains ont tiré en l'air en sommation".

Un gendarme approché du 19ème par l'équipe de Koaci.com alors qu'il sortait du camp nous avouera: "ils veulent nous désarmer mais nous on est pas prêt pour ça, on les attend de pied ferme".

En attendant de savoir les véritable raison de l'affrontement du jour, la tension est toujours palpable dans la commune populaire de Yopougon, principal bastion de l'ex président Gbagbo. De nombreux foyers de résistance y résideraient encore, une variable menace pour le nouveau régime d'Alassane Ouattara et pour la sécurité du pays

Source : koaci

Libye: la coalition se fissure

En réclamant un cessez-le-feu en Libye afin d'instaurer des couloirs humanitaires, l'Italie a ouvert la voie à une sérieuse division au sein de l'Otan.

En Libye, la guerre est longue et meurtrière. A tel point que Franco Frattini, ministre italien des Affaires étrangères, a réclamé ce mercredi « une suspension immédiate des hostilités » pour instaurer « de vrais couloirs humanitaires » dans le pays en proie à un conflit depuis plus de quatre mois. La France a aussitôt répondu par la négative, estimant « qu'une pause, même a des fins humanitaires, risquerait de permettre au leader contesté Mouammar Kadhafi de gagner du temps et de se réorganiser ».

Mais pour Franco Frattini, un arrêt immédiat des hostilités « permettrait d'éviter ce que le CNT (Conseil national de transition) craint le plus, à savoir une consolidation de la partition en deux du pays ». Le secrétaire général de l'Otan, Anders Fogh Rasmussen a très vite mis fin à la dispute : « L'Otan va continuer sa mission parce que si nous arrêtons, d'innombrables civils pourraient perdre la vie », a-t-il affirmé. Avant de reconnaître que l'Alliance était responsable de la mort de neuf civils dans la frappe nocturne à Tripoli du 19 juin...

De son côté, la ministre danoise des Affaires étrangères, Lene Espersen, en visite à Benghazi, a reproché à certains membres de ne pas s'investir suffisamment dans la mission de l'ONU. Même si l'Italie est revenue plus tard sur sa position en indiquant qu'il s'agissait d'une « hypothèse de travail », pour Barah Mikaïl, directeur de recherche à l'IRIS (Institut des Relations Internationales et Stratégiques), « ces déclarations expriment un désaccord international sur l'intervention libyenne, sachant que les objectifs de départ n'on pas été respectés ».

Selon lui, il n'est pas à exclure que d'autres pays « abondent dans le sens des Italiens ». Au premier rang les Etats-Unis, où le Congrès se penchera le 28 juin sur l'autorisation « d'actions limitées » en Libye. Mais pour Barah Mikaïl, le principal problème est d'ordre humanitaire. « Lors de sa visite à Paris, Vladimir Poutine a rappelé une chose essentielle : l'Otan n'a pas respecté sa mission qui incluait la protection des civils libyens ».

Source : Metro

Réunion de crise de l'UN:
La RB suspendue

La Renaissance du Bénin (Rb) est suspendue de toutes activités de l'Union fait la Nation (Un) jusqu'à clarification formelle de sa position vis-à-vis de cette entité politique de l'opposition. C'est ce qui ressort de la réunion de crise, tenue au siège du parti dans la soirée d'hier.

Au cours de cette réunion de crise, la conférence des présidents devait statuer sur l'acte de trahison de la Renaissance du Bénin, composante de l'Un mais évoluant depuis peu, aux côtés de la mouvance présidentielle. De sources dignes de foi et proches de l'Un, la vingtaine de partis membres de l'Union ont été représentés au plus haut à cette importante concertation.

Les figures de proue de l'Union fait la nation, Adrien Houngbédji, Lazare Sèhouéto, Saka Fikara, Idji Kolawolé et bien d'autres, ont siégé sous la direction de son président Bruno Amoussou. A l'entame de la séance, la présence indésirable de deux représentants de la RB, en les personnes de Epiphane Quenum et Francis Loko, a attiré l'attention, puisque la Renaissance du bénin n'y était pas conviée. Aucune des invitations transmises par sms aux dirigeants de parti, membre de l'Union, n'étaient destinées aux responsables de la Rb. D'où la surprise générale dans le rang des partis représentés, à la vue des deux émissaires ci-dessus cités.

Le président de l'Union, s'est alors retiré dans son bureau, avec quelques présidents de parti, pour définir la conduite à tenir face à cette irruption de la délégation Rb. Après une brève concertation, Bruno Amoussou aurait fait appeler les deux représentants de la Rb pour leur signifier qu'ils n'étaient pas les bienvenus à la conférence des présidents tant que leur parti n'aura pas clarifié sa position vis-à-vis de l'Union. Suite à l'interpellation du président de l'Union, Epiphane Quenum s'est éclipsé, laissant derrière lui Francis Loko qui, visiblement, n'entendait pas obéir à l'injonction de vider les lieux. Sur ce, la réunion a été suspendue.

Pour la conférence des présidents, la Renaissance du Bénin est suspendue de toutes les activités de l'Union jusqu'à nouvel ordre. La réunion est reportée à une date ultérieure. On apprend dans les coulisses de la concertation que la date du 06 juillet a été retenue pour une journée de réflexion de l'Union. La Renaissance du bénin est donc suspendue de fait et cela a été notifié à ses représentants.

Source : La Nouvelle Tribune

Congo Brazzaville :
Battues par leurs maris, abandonnées par leurs familles

Viols, coups, humiliations… Au Congo Brazzaville, bon nombre de femmes subissent toutes sortes de violences au quotidien dans leurs foyers. Soumises, poussées à la réconciliation par leurs familles, rares sont celles qui portent plainte contre leurs bourreaux de maris.

"J'ai épousé un ivrogne. Une fois, parce que je lui demandais l'argent de la popote, il m'a tapée avec une bouteille de bière sur la tête. Je me suis évanouie… Quand je me suis réveillée, j'étais dans un lit d'hôpital avec 12 points de suture", témoigne Elise*, une enseignante de 56 ans. Cette mère de huit enfants est en instance de divorce après 30 années passées aux côtés de son mari ingénieur, qui ne lui a donné ni amour, ni sécurité.

Si Elise n'a que très tardivement pensé à quitter ce qu'elle qualifie aujourd'hui d'enfer, c'est parce que, pendant longtemps, la pression familiale a été trop forte… "Quand je me suis mariée, mes parents m'ont fait comprendre que, du moment que j'étais d'accord pour la dot, ils n'accepteraient pas que je divorce. Ma mère me disait qu'une bonne épouse devait être soumise et obéissante…" Elle ajoute, le regard triste, "j'ai donc subi sans protester les viols et les crachats de mon mari… Il a même touché mon salaire à mon insu. Fin 2010, il a tenté pour la cinquième fois de me poignarder… Je ne pouvais plus rester dans ce foyer."

Quelques femmes portent plainte

Selon Gabriel Ngoua, magistrat, les femmes qui ont le courage et la liberté de se plaindre pour sévices conjugaux sont généralement celles vivant en union libre. Faute d'une loi spécifique sur les violences conjugales, la justice applique alors l'article 311 du Code pénal qui prévoit à l'encontre de tout auteur de violences une peine allant de deux jours à deux ans de prison ou 4 000 à 48 000 Fcfa (6 à 75 € environ) d'amende et dommages et intérêts à payer à la victime.

Les femmes mariées traditionnellement et légalement ont beaucoup plus de mal à dénoncer leurs agresseurs. "Dans ces unions dites "à deux degrés", les deux familles privilégient généralement le règlement à l'amiable comme le demande le droit coutumier pour maintenir la femme dans son foyer", relève Gabriel Ngoua. Patricia*, 23 ans et mère de trois enfants, unie coutumièrement et officiellement depuis cinq ans à un jeune commerçant rapporte ainsi : "En avril dernier, j'ai quitté mon mari qui me frappait souvent. Hélas, à sa demande, ma belle-famille s'est réunie avec la mienne et mes parents m'ont ramenée dans mon foyer." L'œil gauche bandé, elle poursuit, gênée, "je ne dois pas refuser de 'faire l'amour' avec lui, sinon il me bat. Il dit qu'il n'a pas versé 800 000 Fcfa (plus de 1 200 €) de dot à ma famille pour que je vienne dormir paisiblement dans son lit."

Patricia a donc été obligée de retourner dans son foyer après que son époux lui ai acheté deux pagnes super wax, d'une valeur de 65 000 Fcfa (100 €) chacun en guise d'amende. Ce genre d'arrangements est fréquent. Le droit coutumier congolais veut par exemple que, à la suite d'une réunion de conciliation, un homme qui bat sa femme lui achète un cadeau et offre des boissons à la belle-famille pour demander pardon. Il peut alors reprendre son épouse dans son foyer.

"La dot fait de l'époux le maître de sa femme"

Abandonnées par leurs propres familles, ces femmes portent sur leurs épaules tout le poids d'une certaine conception de la tradition. "La femme est considérée comme un enfant que le mari doit corriger", constate Sylvie Viviane Tchignoumba Mouanza, magistrate et vice-présidente de l'Association des femmes juristes du Congo (AFJC), une ONG qui conseille ces femmes et lutte pour le respect de leurs droits. "Les parents considèrent ces violences comme normales. Nous informons les femmes battues de leur droit à porter plainte, mais il y a une telle pesanteur de la coutume qu'elles n'osent pas aller jusque devant les tribunaux. Certaines craignent de voir leur époux aller en prison. Il y a aussi la peur du divorce, car la femme pense qu'elle a plus de valeur avec son étiquette de femme mariée. Elles vivent ainsi dans le silence ces violences", indique-t-elle.

Pour Prosper Mboumba, sexagénaire, sage et chef de quartier à Pointe-Noire, les parents sont responsables de l'état de servitude dans lequel se retrouve leur fille une fois mariée, dès lors qu'ils réclament une dot élevée. "Ils exigent entre 500 000 et deux millions de Fcfa (entre 760 et plus de 3 000 €) au lieu des 50 000 Fcfa (75 € environ) prévus par notre Code de la famille. Du coup, l'épouse est chosifiée, la dot fait de l'époux son maître", déplore-t-il.

Une opinion réfutée par certains hommes. "L'époux violent est né ainsi. Cela n'a rien à voir avec la dot !", proteste Mack, un jeune marié. Selon lui, "la dot scelle l'amour des deux conjoints." Abondant dans le même sens, Simon Pierre*, 56 ans, dont plus de 30 années de mariage, soutient que "c'est le besoin d'affirmer son autorité sur son épouse qui transforme le mari en bourreau." S'appuyant sur sa propre expérience, il pense cependant qu'un époux violent peut changer et redevenir un tendre amant : "Il doit se réapproprier l'époque où ils étaient amants, prendre conscience que son épouse est malheureuse du traitement qu'il lui inflige et apprendre à être maître de lui-même. C'est ce que j'ai réussi à faire avec le temps. Aujourd'hui, le dialogue prime dans mon foyer", affirme-t-il.

Sylvie Viviane Tchignoumba Mouanza souhaite pour sa part que les décideurs prennent des dispositions particulières pénalisant les violences conjugales. Ce qui, selon elle, contribuera à les réduire : "L'époux y réfléchirait alors à deux fois avant de lever la main sur sa femme !"

Source: Syfia

CENTRE COMMERCIAL

UNIPRIX

Tel: 220 93 45 / 46 Fax: 220 93 47 Lomé

Uniprix, distributeur exclusif

Du bon vin

Allez à Uniprix, vous aurez tout ce que vous recherchez

- Du vin
- Des Bières en cannette
- Des Téléphones portables
- Des Vêtements

- Un Restaurant VIP
- Un Restaurant à bas coût
- Un bar

Uniprix, le meilleur choix!

1 Rue Doumassessé, Avenue de la Libération prolongée près des rails